

LE PUBLICISTE.

QUINTIDI 25 Germinal, an VII.



Prise de la ville de Vérone par les Français. — Audience donnée par l'empereur au général Suwarow. — Délibération de la diète de Ratisbonne sur la marche des Russes. — Note du comte de Metternich aux ministres français, concernant son départ. — Nouvelle victoire remportée par l'armée française en Helvétie. — Lettre du général Buonaparte au directoire exécutif. — Nouvelles diverses.

ITALIE.

Milan, le 10 germinal.

Le 7 de ce mois, l'armée française commença l'attaque des vingt-deux redoutes qui couvroient la place de Vérone. L'attaque & la défense furent également opiniâtres. Jamais on ne se battit avec tant d'acharnement. Deux fois les Français furent repoussés. A la troisième attaque, une manœuvre savante de la division du général Moreau & la bravoure toujours croissante des républicains en portèrent la victoire. Les deux armées firent une trêve de vingt-quatre heures pour enterrer leurs morts. Le 8 au soir, Vérone se rendit. Sa garnison, forte de 10 mille hommes, est faite prisonnière de guerre.

Les légions suisses & piémontaises se sont parfaitement distinguées, & ont reçu les éloges les mieux mérités. Les conscrits ont fait des merveilles. L'un d'eux, qui avoit inutilement demandé d'entrer dans le corps des grenadiers, ne se rebute pas, & montre qu'il en étoit digne. A l'attaque, il s'élança devant les grenadiers dans un retranchement autrichien, y planta son fusil, son chapeau dessus, & s'écria: *Vivent les conscrits!* Un sergent des grenadiers s'est arraché les épaulettes, & les lui a données. Un chef de brigade gagne la tête d'un parapet, tombe percé de coups, & s'écria: *Je meurs pour la république!* Voilà le Français.

(Extrait du bulletin officiel du directoire helvétique).

RUSSIE.

Petersbourg, le 25 ventose.

S. M. I. a nommé le bailli Pfird ministre du grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem près la cour de Vienne.

Les officiers qui avoient obtenu des permissions de s'absenter pour un certain tems des régimens qui sont actuellement en mouvement, ont reçu l'ordre de rejoindre sur-le-champ, même avant l'expiration du terme fixé.

AUTRICHE.

Vienne, le 9 germinal.

On avoit annoncé prématurément l'arrivée du comte de Suwarow. Ce général ne se trouve à Vienne que depuis le 5 au soir. Il a été présenté hier à sa majesté; cette audience a eu lieu avec beaucoup de solennité, & a duré près d'une heure; le comte de Suwarow avoit l'uniforme de feld-maréchal & étoit décoré de tous ses ordres. Il étoit accompagné de l'ambassadeur de Russie & de deux de ses adjutans. On croit que ce général fera quelque séjour ici, tant pour concerter le plan d'opérations d'après lequel il

doit agir, que pour attendre le nouveau corps de 45 mille hommes qui est en marche à travers la Hongrie.

Le bijoutier de la cour travaille en ce moment à une épée de la valeur de 25 mille ducats, destinée pour le général Suwarow.

La marche du premier corps de troupes russes continue. Hier, il est encore arrivé une nouvelle division de ces troupes dans les environs de Schonbrunn. Aujourd'hui, elle a paradé en présence de l'empereur & du général Suwarow, après quoi elle a continué sa route pour Italie.

Le lieutenant-colonel baron de Moskon, du régiment de Mack, cuirassiers, est arrivé hier ici en courrier; il a apporté la nouvelle des hostilités commises par les Français, & de la victoire remportée le 5 par l'armée, sous les ordres de l'archiduc Charles.

Suivant les lettres de Presbourg, du 5, on recruta avec beaucoup de succès dans toutes les villes des frontières. Un grand nombre de sujets Turcs, & sur-tout de Serviens, prennent parti dans les troupes impériales & royales.

Le comte de Colloredo, fils du chancelier de l'Empire, a été nommé pour remettre au nouvel électeur de Bavière la lettre de félicitation de sa majesté. Il est déjà parti pour Munich.

Le grand-duc Constantin, fils de Paul I^{er}, est attendu le 18 de ce mois. Un de ses adjudans est déjà arrivé.

L'archiduc Charles a fait arrêter & conduire ici, pour y être jugés militairement, un officier supérieur de son armée.

On assure que l'archiduc Charles a reçu l'ordre de ne hasarder aucune bataille décisive, & qu'il doit seulement tâcher d'éloigner les Français des frontières de l'Autriche, & d'empêcher l'union des diverses armées françaises.

Comme la bastille autrichienne, le Spielberg, est insuffisante pour contenir le nombre immense des victimes du fanatisme politique, & de la police secrète de Vienne, le gouvernement fait construire, dans le fond de la Gallicie orientale, une espèce de forteresse à Niswitz, pour y transporter une partie des prisonniers d'état.

A L L E M A G N E.

Ratisbonne, le 12 germinal.

Hier, les ministres des électeurs eurent une conférence chez le ministre directorial; il y fut présenté un projet de résolution relativement à la marche des troupes russes; & la majorité l'ayant adopté, il fut aussi-tôt en décision formelle. Suivant ce qu'on apprend, cette décision est à-peu-près de la même teneur que le vote émis sur cet objet par le ministre de Saxe.

Il y est dit : « Que comme il n'a été fait aucune réquisition à l'Empire touchant la marche des troupes russes à travers le territoire de l'Empire, on n'a aucune notion légale à ce sujet ; que l'on doit, en conséquence, attendre avec confiance que S. M. l'empereur prendra les mesures les plus propres à maintenir la tranquillité & à accélérer la paix. »

Il est aussi dit dans cette décision que S. M. impériale sera priée d'intervenir auprès du gouvernement français, pour faire cesser les oppressions qui ont lieu sur la rive droite du Rhin.

Dans la séance du collège des princes, Schwarzbourg, le grand-maître de l'ordre Teutonique, Hildesheim, Paderborn, Lubeck & les comtes de Souabe ont émis leur vote. Il ne manque plus que neuf voix ; savoir, les quatre de Mecklenbourg, Brunswick-Wolfenbützel, Holstein Glücksradt, Poméranie, Arensburg & Schwarzenberg. On ignore toujours quand le *conclusum* sera dressé dans ce collège.

Dans celui des villes, la majorité s'est réunie au vote de la ville impériale de Francfort ; mais il n'a point encore été dressé de *conclusum*.

Francfort, le 22 germinal.

Il passe fréquemment des patrouilles françaises à peu de distance de cette ville.

Le roi de Prusse est attendu à Cassel ; il viendra, dit-on, à Hanau.

Quelques corps de troupes prussiennes ont reçu ordre de marcher pour renforcer le corps de neutralité.

Une gazette hongroise annonce qu'on attend à Agram (en Esclavonie) les princesses de France tantes de Louis XVI, qui doivent y fixer leur résidence, et habiter le palais épiscopal. Il doit arriver en même-tems dans cette ville plusieurs cardinaux, entr'autres le cardinal prince Doria, & plusieurs autres personnes de distinction qui ont quitté le royaume de Naples, & qui se sont embarquées dans divers ports de l'Adriatique, pour se rendre à Fiume ou à Trieste.

Rastadt, du 20 germinal.

Le comte de Metternich a remis hier aux ministres français la note suivante :

« Malgré les protestations du gouvernement français de son vif & sincère désir de faire la paix avec l'Empire, la guerre contre l'Allemagne est déjà commencée par le fait, sans qu'il ait même été fait de dénonciation de l'armistice prescrite par les traités précédens avec l'Empire ; cette circonstance fait craindre, avec raison, pour la sûreté de la correspondance nécessaire, & la ville même du congrès, entourée du fracas des armées, n'est pas hors de tout danger, quoique les conférences de cette nature doivent jouir de la plus grande sécurité ; ce considéré, le soussigné vient de recevoir l'ordre formel de S. M. l'empereur, en sa qualité de chef suprême de l'Empire, de ne plus prendre part aux négociations de paix, vu que les circonstances & rapports, sous lesquels le congrès s'étoit assemblé, sont totalement changés ; de quitter, en conséquence, le lieu du congrès, & de faire part des dispositions de sa majesté, aux ministres plénipotentiaires de la république française.

« En s'acquittant, par la présente déclaration de l'ordre à lui donné, il assure du reste les ministres plénipotentiaires de la république française de sa parfaite estime ».

Rastadt, le 8 avril 1798.

Signé, F. G. Charles comte de METTERNICH,
WIMBOURG-BEISTEIN.

Le décret commissarial qui rappelle M. de Metternich

a fait une très-grande sensation, qui n'est nullement à l'avantage de la maison d'Autriche, dont les vues ambitieuses ne peuvent plus être méconnues.

Ce décret très-long, formant quatre pages in-folio, est écrit d'un ton très-hautain : il donne le précis des prétentions & de la conduite de la France pendant le congrès, & fait la censure de la majorité de la députation, qui s'est montrée favorable à la paix. Tous les états de l'Empire verront à quoi ils auroient à s'attendre de la part de l'Autriche, si cette maison sortoit victorieuse de la lutte qui s'est engagée.

Ce matin, tous les membres de la haute députation ont fait partir des estafettes à leurs cours respectives, pour leur annoncer le départ prochain du comte de Metternich. La comtesse part, le 24 de ce mois, avec sa fille. Le commissaire impérial ne tardera pas à les suivre.

Les ministres de France ont déclaré qu'ils ne partiroient pas, à moins qu'on ne les y forçât, ou qu'ils en eussent reçu l'ordre exprès de leur gouvernement.

Les députés de l'Empire ont déclaré, de leur côté, qu'ils resteroient jusqu'à ce qu'ils fussent rappelés par leurs commettans (la diète de l'Empire à Ratisbonne).

Le citoyen Jean Debry a fait partir aujourd'hui ses enfans pour Strasbourg.

Le comte de Gartz, qui représente ici sa majesté prussienne, a donné aujourd'hui à dîner aux ministres français.

A N G L E T E R R E.

Londres, le 15 germinal.

Les lettres reçues d'Irlande dans l'intervalle du 8 au 15 de ce mois continuent de représenter ce pays, sinon en insurrection ouverte, du moins prêt à y entrer à chaque instant. Elles ajoutent que, de son côté, le gouvernement avoit achevé ses préparatifs contre une invasion de la part de l'ennemi.

On mande de Cork que treize personnes y ont été fouettées dernièrement, pour avoir été trouvées dans les rues après neuf heures du soir.

Des lettres de Démérari, reçues le 11 pluviôse à la Martinique, annonçoient qu'il se préparoit à Cayenne une expédition contre le premier de ces établissemens.

Les frégates espagnoles sorties, il y a quelques mois, de Cadix, ont pris, à leur arrivée dans les mers de l'Amérique, cinq bâtimens richement chargés, faisant partie d'un convoi anglais.

L'*Argo* & le *Leviathan* ont pris dans la Méditerranée la *Santa-Theresa*, frégate espagnole de 42 canons, commandée par don Pedro Pebles.

R E P U B L I Q U E B A T A V E.

La Haye, le 19 germinal.

Le ci-devant comte de Montgaillard, qui résidoit ici depuis environ 9 mois, sous le nom de Maurice Roques, a été expulsé avant-hier de cette ville et du territoire de notre république par le ministre de la police. Cet émigré, si connu par ses diatribes virulentes contre la révolution, publiées dans divers ouvrages imprimés à Londres, et par les piéces publiées après le 18 fructidor, avoit changé de rôle. Il jouoit ici le jacobin, on le méprisoit généralement comme intrigant.

On assure que le gouvernement rendra sous peu un décret relativement au paiement des intérêts de la compagnie des Indes-Orientales.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

Brest, le 17 germinal.

Le ministre de la marine, convaincu que sa présence

cessera bientôt d'être nécessaire ici, se dispose à retourner sous peu de jours à Paris. Graces à son zèle & à son activité, nous avons trouvé 24 vaisseaux aussi bien armés que le permet la situation actuelle de la marine. Les équipages ne sont pas, il est vrai, tout-à-fait complets; mais il nous arrive tous les jours des marins, et vers le 15 du mois prochain, tous les vaisseaux auront le nombre d'hommes qui leur est nécessaire. L'argent que le ministre a fait venir à Brest a produit le meilleur effet. Au découragement qu'avoit inspiré l'espece d'abandon dans lequel on laissoit la marine, a succédé une activité dont il y a peu d'exemples.

Le gouvernement peut compter que la république aura, vers la fin de prairial, sur la rade de Brest, une escadre respectable.

Strasbourg, le 20 germinal.

L'assemblée électorale de notre département a ouvert aujourd'hui ses séances. Elle est très-bien composée; elle s'est occupée de la formation de son bureau. Le citoyen Anrich, greffier du tribunal-civil, a été nommé président. Nous espérons avoir de très-bons choix.

Le décret de commission, par lequel le comte de Metternich a fait part à la députation de l'Empire de son rappel et du refus de l'empereur de coopérer plus long-tems aux négociations, ainsi que du rapport de la ratification de tout ce qui a été jusqu'ici conclu à Rastadt, a produit dans cette ville la plus vive impression. La plupart des états voient clairement que l'empereur veut entraîner l'Empire dans une nouvelle guerre, et qu'il veut provoquer la dissolution du congrès qui, il est vrai, ne peut pas subsister sans la présence d'un plénipotentiaire impérial, mais qui auroit pu continuer, malgré la rupture entre la France et l'Autriche. Aussi se plaint-on généralement du ton indécent qui regne dans ce décret contre le gouvernement français. Au reste, on s'aperçoit facilement que plusieurs états de l'Empire, sur-tout ceux qui ont formé la majorité de la députation, vont conclure des traités particuliers de paix avec la république, et séparer ainsi leur intérêt de celui de l'Autriche et de ses partisans. On assure que la Bavière, Hesse-Darmstadt et Mayence ont depuis quelque tems entamé des négociations avec la France, et que la conclusion de la paix avec ces états n'éprouvera pas beaucoup de difficultés.

Toutes les nouvelles que nous recevons de l'autre côté du Rhin, portent que les Autrichiens ne se sont point encore avancés de ce côté. Le général Saint-Cyr, qui commande les troupes françaises sur la rive droite, a fait faire hier un mouvement en avant, & son quartier-général a été transféré de nouveau à Offenbourg. Nos patrouilles vont de ce côté jusqu'à Gengenbach. Nos troupes occupent toujours Lahr & ont pénétré jusqu'à Ettenheim.

Les troupes détachées de l'armée d'Observation, sous les ordres du général Ney, ont pris une bonne position sur la Rench; leurs avant-postes sont établis sur le Kniebis.

Les Autrichiens sont à Freudenstadt & dans le val de la Kintzig. Le prince Charles a son quartier-général à Geisingen sur le Danube. On dit qu'il a détaché beaucoup de troupes en Tyrol & en Italie.

Le général Massena, arrivé ici hier soir, a fait aujourd'hui une tournée sur la rive droite. Il a le commandement provisoire des armées du Danube & de l'Helvétie. On assure qu'il retournera incessamment en Suisse. Le général Jourdan n'est pas encore parti pour Paris.

Le général divisionnaire Colaud a été nommé pour commander la cinquième division militaire, à la place de Châteauneuf-Randon, destitué par le directoire.

Le blocus de Philipsbourg est levé, d'après un ordre arrivé du quartier-général de Manheim. Les Autrichiens sont entrés à Durlach.

Les ministres de Russie, d'Autriche & d'Angleterre viennent de quitter Francfort, d'après l'intimation qui a été faite à ce sujet au magistrat de cette ville par le général Bernadotte.

PARIS, le 22 germinal.

Le corps électoral du département de la Seine a procédé aujourd'hui au scrutin pour la nomination d'un troisième scrutateur. Le plus grand nombre des suffrages s'est réuni en faveur du citoyen Bergerot, liquidateur général de la dette des émigrés. Les citoyens Desmeuniers, Dupin et Bertherot ayant réuni le plus de voix, ont été désignés comme suppléans des trois scrutateurs.

L'assemblée a ensuite procédé aux opérations préliminaires, telles que prestation de serment et lecture des loix, et s'est divisée en six bureaux pour commencer demain l'élection des députés.

— L'assemblée électorale du département d'Eure-&-Loir a déjà nommé ses deux députés. Ce sont les citoyens Paillart, directeur de l'enregistrement, & Bazard, commissaire du directoire près l'administration centrale; le premier pour le conseil des anciens, et le second pour celui des cinq-cents.

— L'assemblée électorale du département de l'Escaut, a terminé, le 20 germinal, la nomination de ses députés. Ce sont les citoyens van Rosem, actuellement membre du conseil des anciens; Dewinck-Thierry, administrateur du département, & Williot, pour celui des cinq-cents.

— Une dépêche du général Dessoles, datée du quartier-général de Matz, le 6 germinal, annonce que le 5 de ce mois, il a attaqué l'ennemi fort de sept mille hommes très-bien retranchés, avec 18 pièces de canon. Le combat a eu lieu du côté de Glurenz.

Douze cents autrichiens sont restés sur le champ de bataille; 4500 d'entr'eux ont été pris avec 18 pièces de canon. Laudon a fui à travers les montagnes avec 500 hommes seulement. Il étoit coupé & a failli périr dans les montagnes.

Nous avions occupé Glurenz; mais le feu a dévoré ce village, sans qu'on sache comment il a pris.

Le général Lecourbe a pénétré sur Nauders, après avoir fait 3 mille prisonniers & pris sept pièces de canon.

— Le général Moreau sert en ce moment en qualité de général de division.

— Le général Oudinot a reçu ordre de prendre le commandement de la quatrième division active de l'armée. Il a établi son quartier-général à Constance, pour couvrir ce pays jusqu'à ce que l'armée du Danube ait repris l'offensive.

Le citoyen Grégoire, ex-conventionnel & membre de l'institut national, vient d'être nommé à une des places de bibliothécaire de l'arsenal, à la place du citoyen Dusaulx, mort il y a quelque temps.

— Le citoyen Cambry, membre de l'administration centrale du département de la Seine, est nommé, par arrêté du directoire, du 19 germinal, pour remplacer dans les fonctions de commissaire, le citoyen Dupin, nommé électeur pendant la session de l'assemblée électorale.

— Le citoyen van Kantfort, juge-de-peace du département de la Dyle, dont l'affaire a dernièrement occupé le corps législatif, vient d'être acquitté & mis en liberté.

— Le tribunal criminel du département de l'Oise a cou-

damné à la peine de mort, le 16 germinal, le pere & la grand'mere d'une fille de 14 ans. Il sont convaincus d'avoir fait périr de faim & de froid cette infortunée, qu'ils ne pouvoient souffrir. L'auditoire étoit nombreux : assistans, jurés, juges, tous frémissaient d'horreur ; l'audace qu'affectoient les coupables augmentoit l'indignation.

— Une gazette italienne donne la capitulation de Corfou, venue par la voie de Trieste.

La garnison est sortie avec les honneurs de la guerre, & a dû être transportée à Toulon, ainsi que tous les Français qui se trouvoient dans l'isle. Elle a dû donner la parole d'honneur de ne pas servir, pendant dix-huit mois contre les Turs, les Russes & leurs alliés.

— Le directoire batave vient de prendre un arrêté, par lequel il est défendu, sous les peines les plus sévères, de prendre désormais d'autres titres ni dénominations que ceux de *citoyen* et de *citoyenne*.

— Plusieurs papiers d'Angleterre parlent d'une laine fort extraordinaire, que M. Anderson a envoyée de la côte de Coromandel, aux sociétés savantes de Londres & d'Edimbourg. Elle est de couleur d'or, très-vive & brillante; les brins sont d'environ 3 décimètres de longueur; elle est fine & lustrée comme de la soie, & *adhérente à la peau* même de l'animal. Il a été facile de se convaincre que cette teinte resplendissante n'étoit pas artificielle. Si le fait est exact, cet échantillon sera la première preuve qu'auront eu les modernes de la réalité de la fameuse Toison-d'Or, qui a tant occupé l'imagination des poëtes.

— Des lettres du 10 ventôse, écrites par Leroi, ordonnateur de la marine à Alexandrie, annoncent que le bombardement tenté par les anglais sur cette ville, n'a produit d'autre effet que de couler une polacre.

DIRECTOIRE EXECUTIF.

Au quartier-général du Caire, le 22 pluviôse an 7.

Buonaparte, membre de l'institut national, général en chef, au directoire exécutif.

Citoyens directeurs, nous avons appris par Suez que six frégates françaises qui croisoient à l'embouchure de la mer Rouge, avoient fait pour plus de 20 millions de prises aux Anglais.

Le ramadan, qui a commencé hier, a été célébré de ma part avec la plus grande pompe. J'ai rempli les mêmes fonctions que remplissoit autrefois le pacha.

Le général Desaix est à plus de cent soixante lieues du Caire près des cataractes. Il a fait des fouilles sur les ruines de Thebes. J'attends à chaque instant les détails officiels d'un combat qu'il auroit eu contre les mameloucks où Moural-bey auroit été tué, & cinq à six beys prisonniers.

L'adjudant-général Boyer a découvert dans le désert, du côté du Feïum, des ruines qu'aucun Européen n'avoit encore vues.

Le général Andreosi et le citoyen Bertholet sont de retour de la tournée qu'ils ont faites aux lacs de Natron et aux couvens Cophites. Ils ont fait des découvertes extrêmement intéressantes; ils ont découvert d'excellent natron que l'ignorance des exploiters empêchoit de découvrir. Cette branche du commerce de l'Egypte deviendra par-là encore plus importante.

Signé, BUONAPARTE.

CORPS LEGISLATIF. CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 24 germinal.

Sainthorent présente un projet sur les indemnités à accorder au citoyen Léonard Bourdon pour les dépenses non remboursées qu'il a faites dans l'établissement de l'école de Liencourt. — Impression & ajournement.

Sur un rapport de Duflot, le conseil arrête que le siège du tribunal de police correctionnelle établi dans la commune d'Hesdin, département du Pas-de-Calais, est transféré dans la commune de S. Pol.

Fougerel fait rapporter la disposition de la loi du 31 décembre, qui ordonne l'établissement de trois tribunaux de paix dans le canton de l'Orient. Il n'y aura désormais que deux tribunaux de paix dans ce canton : le tribunal formant le troisième arrondissement est supprimé.

Mallarmé fait arrêter l'établissement d'un sixième tribunal de police correctionnelle dans le département de la Meurthe. Le siège sera fixé à Pont-à-Mousson.

L'assemblée primaire de Pont-Maixant demande si un citoyen élu municipal en l'an 4, puis en l'an 6, mais démissionnaire après sa seconde nomination, peut être réélu cette année. — Ordre du jour.

On reprend la discussion sur l'organisation du notariat.

Le conseil a adopté la fin du projet. Un seul article souffre quelques difficultés; c'est celui qui vouloit que pour se présenter comme candidat on eut fait quatre années de cléricature chez un notaire; plusieurs membres représentent que c'est gêner la liberté, & que pour se présenter à l'examen il doit suffire d'avoir les talens requis. Cet avis est adopté.

Lecoingte présente à la discussion le projet relatif à une prolongation de délai pour la vente des domaines nationaux.

Comme il est tard, après quelques débats, le tout est renvoyé à sextidi.

Bourse du 24 germinal.

Amsterdam. 60 ⁵ / ₄ à ⁷ / ₈ , 61 ⁵ / ₄ à ⁷ / ₈ .	Montpellier..... pair 10 j.
Idem cour... 58 ¹ / ₈ , 58 ⁷ / ₈ à 59.	Rente provis..... 7 f. 75 c.
Hambourg... 195 ¹ / ₂ , 191 ¹ / ₂ .	Tiers cons..... 10 f. 25 c.
Madrid..... 10 f. 37 c.	Bon ² / ₄ 1 f. 18 c.
Mad. effec.,..... 15 f. 75 c.	Bon ¹ / ₄
Cadix..... 10 f. 37 c.	Bon ¹ / ₄
Cad. effec..... 14 f. 75 c.	Bon des 6 der. mois de l'an 6, 76 f. 38 c.
Gènes..... 98 ¹ / ₂ , 96 ¹ / ₂ .	Or fin..... 106 f.
Livourne..... 106, 105.	Lingot d'arg..... 50 f. 75 c.
Bâle..... 1 b., pair.	Portugaise..... 97 f. 63 c.
Lausanne..... ¹ / ₄ p.	Piastre..... 5 f. 45 c.
Milan..... 53.	Quadruple..... 81 f. 75 c.
Geneve.....	Ducat d'Hol..... 11 f. 75 c.
Lyon..... pair 15 j.	Guinée..... 26 f. 50 c.
Marseille..... pair 10 j.	Souverain..... 35 f. 25 c.
Bordeaux..... pair 15 j.	Esprit ² / ₅ , 360 à 370 fr. — Eau-de-vie de Montpellier, 22 deg., 260 f. — Rochelle 22 d. 290 fr. — Cognac 22 d. 330 f. — Huile d'olive, 1 fr. 25 à 35 ct. — Café Martinique, 3 f. 30c. — Café Saint-Domingue, 3 fr. à 3 fr. 5 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 60 à 70 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 55 à 60 c. — Savor de Mars, 1 fr. 12 à 15 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 à 80 c. — Coton des isles, 4 f. 35 c. à 5 f. 10 c. — Sel, 4 f. 75 c. à 5 f.

A. FRANÇOIS.